



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

## MICRODESARMEMENT ET CONSOLIDATION

DE LA PAIX <sup>(1)</sup>

### INTRODUCTION

Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Auteur : Franck-Emmanuel Caillaud

Année 2000

Le contenu de cette introduction n'engage que son auteur

## INTRODUCTION

La mise en œuvre des armes légères n'est pas un fait nouveau, puisqu'elles représentent de par leur nature l'outil primaire du combattant. Si la question des risques liés à leur prolifération a pris une importance croissante au cours des années 90, c'est qu'il apparaît toujours aussi délicat, voire impossible, de contrôler les conflits qui éclatent dans le monde. En effet, l'armement principal de la plupart des conflits de l'après-Guerre froide - Bosnie, Rwanda, Congo, Afghanistan, ex-Zaïre, Sri Lanka ... - est constitué d'armes légères aux origines souvent mal déterminées ou perçues par les opinions publiques comme échappant à tout contrôle.

La période des conflits de la Guerre froide, où chaque camp soutenait l'effort de guerre de ses champions et pouvait en coupant ses livraisons influencer directement sur le résultat du conflit, semble résolue. Aujourd'hui, "Nouvel ordre international" oblige, les pays industrialisés (pour ne pas écrire "civilisés") ne seraient être tenus pour responsables des terribles conflits de ces dernières années, de leur durée (conflit yougoslave, Sri-Lanka, Région des Grands Lacs africains, Corne de l'Afrique) ou de leurs conséquences matérielles et humaines (destruction durable des infrastructures, famines, épidémies endémiques). Il faut constater que dans la plupart des conflits des années 90, c'est la population civile et non les forces combattantes qui ont été les victimes les plus nombreuses.

Les civils représenteraient, selon certaines estimations de la Croix Rouge Internationale, de 80 à 90 % des victimes des conflits de la décennie 90 (2). Le summum de l'horreur contemporaine ayant eu lieu avec le génocide rwandais, qui a particulièrement troublé les opinions publiques, et ainsi contribué à la mobilisation actuelle à l'encontre des armes légères.

Un tableau récapitulatif permet de présenter l'implication des armes à feu dans les différentes situations conflictuelles pouvant aujourd'hui prévaloir avec la sensibilité reflétée par l'opinion publique (3) :

| <b>Nature du problème</b>                            | <b>Description du problème</b>  | <b>Implication des armes légères</b>  |
|--|---|---|
| <b>Humanitaire et droits de l'homme</b>              | Culture de la violence, enfants-soldats ; insécurité pour les personnes ; groupes vulnérables (femmes, minorités visibles, ethnies).            | Prolifération des armes légères ; faiblesse des systèmes de contrôle nationaux ; cycle de la violence                             |
| <b>Santé publique et criminalité</b>                 | Connexion drogues/terreur/armes ; renforcement petite délinquance ou crime " désorganisé " ; effet de contagion.                                | Faiblesse des systèmes de contrôle des exportations / importations ; faiblesse de l'application de la loi ; corruption de l'État. |
| <b>Développement économique et bonne gouvernance</b> | Problème de l' " arme comme mode de vie " ; extorsion ; mafias ; corruption ; insécurité des investissements.                                   | Faiblesse ou érosion des structures gouvernementales ; sous-développement économique.   |
| <b>Conflits communautaires</b>                       | Renforcement du niveau des conflits lié à l'afflux d'armes légères ; résolution complexe des conflits communautaires.                           | Accès facile aux armes conduit à écarter les solutions pacifiques et favorise le recours à la violence.                           |
| <b>Intervention extra-régionale dans un conflit</b>  | Transactions du marché " gris " (d'un gouvernement à destination d'un autre gouvernement ou d'opposants) destinées à influencer sur le conflit. | Pas de transparence internationale  |
| <b>Déstabilisation régionale</b>                     | Extension du conflit ; recyclage des armes en surplus.  | Faiblesse des mécanismes d'enregistrement et de traçage   |
| <b>Terrorisme international</b>                      | Attaques potentielles contre des cibles.  | Prolifération d'armes légères sophistiquées : fusils de précision, missiles sol-air.  |

Ainsi donc, la fin du soutien des super-puissances aurait contraint leurs anciens alliés (gouvernementaux ou opposants) à modifier leurs sources d'approvisionnement et de financement. Les groupes armés en rébellion contre l'ordre établi ont recouru plus largement aux trafics des ressources sous leur contrôle : diamants, pétrole, drogues, armes ou cigarettes. Ces transferts illicites ont été grandement facilités par la faiblesse ou l'absence des structures étatiques dans les régions touchées par ces conflits. Certes, il faut garder à l'esprit, quand on analyse ce phénomène, le côté quelque peu caricatural de cette évaluation.

Les conflits innés, non soutenus par des puissances extérieures, ont toujours existé même durant la Guerre froide, et pour ce qui concerne les conflits des années 1990, il est possible en poussant l'investigation de trouver certaines responsabilités de pays industrialisés dans l'armement des factions en lutte. L'habillage qui est donné à des fins de dédouanement de responsabilités ("*ils avaient acquis les armes par leurs propres moyens ; ils les ont utilisées ; nous n'y sommes pour rien*") se révèle souvent dans les faits purement factice mais c'est ce que l'opinion publique a retenu et ce qui aujourd'hui soutient la mobilisation en faveur du microdésarmement et de la prévention de la prolifération des armes légères. Ainsi, longtemps délaissé au profit des armes de destruction massive ou de systèmes d'armes classiques plus importants, le problème des armes légères et de petit calibre a acquis, au fil des ans, une importance sans cesse croissante. Cette question devrait donc devenir à terme l'un des principaux enjeux du désarmement conventionnel à l'ordre du jour de la communauté internationale.

Cette tâche ne sera pas aisée. En tout premier lieu, il convient de définir ce qu'est une arme légère. Plusieurs projets de définition existent selon qu'ils concernent plus ou moins de types d'armes. Même si l'étude n'a pas pour but d'explorer dans le détail cette problématique et ses conséquences diplomatiques, militaires et économiques, il faut rappeler ce que sont :

- **les armes de petit calibre** : l'expression désigne les armes à feu et les munitions entrant dans l'armement individuel classique du combattant ou du responsable des services de sécurité (armes de poing, pistolets-mitrailleurs, fusils d'assaut, fusils de précision, fusils-mitrailleurs ou mitrailleuses légères) ou encore des particuliers (carabines ou fusils de chasse, carabine ou armes de poing de compétition, armes de collection).

- **les armes individuelles** : l'expression désigne les armes comprenant celles à petit calibre ainsi que celles développant une puissance d'impact plus élevée mais servies par un seul homme, comme les lance-grenades, les lance-missiles portatifs, les lance-roquettes portatifs ou encore les lance-flammes.

- **les armes légères** : l'expression désigne l'ensemble des armes individuelles ainsi que les armes collectives, servies éventuellement par plusieurs servants, le facteur déterminant étant alors le calibre de l'arme : canon-mitrailleur de 20 mm., mortier de 60 mm. ...

D'un point de vue formel, il existe donc des différences entre chacune de ces catégories d'armement. La communauté internationale, les ONG militantes et les experts indépendants sont pour l'heure en désaccord sur la définition la plus pertinente. Le problème essentiel, qui empêche nombre d'États de soutenir tout à fait la démarche des ONG militant pour l'interdiction du commerce des armes légères sur le modèle de l'action menée et gagnée contre les mines antipersonnel, réside dans les critères actuels de définition des petites armes. Ils sont en effet trop larges, incluant même les armes antichars. Dès lors, il est difficile d'être contraignant sur les armes ainsi définies, alors que la plus grosse partie du commerce de cette catégorie concerne les armes de poing et les armes automatiques, les plus largement utilisées en cas de conflit et les plus directement responsables de donner la mort.

L'étude portant davantage sur les méthodes de microdésarmement et sur ses enjeux, il faut constater que la différence entre les définitions n'a alors guère de sens. Le microdésarmement doit en effet se comprendre comme le désarmement des individus détenteurs d'armes qu'ils ont fait leurs, donc pour l'essentiel entrant dans leur armement individuel, même si l'on sait que certaines armes légères collectives peuvent exceptionnellement être concernées.

Dans cet ordre d'idée, les caractéristiques des armes légères et de petit calibre sont proches et contribuent à les rendre particulièrement attractives . Elles présentent en effet les avantages suivants :

- **rusticité et longévité** : à la différence des systèmes d'armes principaux - chars ou avions - qui exigent un niveau élevé de maintenance et d'entretien en raison de leurs équipements technologiques, les armes légères se révèlent relativement faciles à entretenir. La plupart de ces armes peuvent être maintenues en service pendant 20 à 40 ans. Elles peuvent être mises en œuvre par des combattants peu ou pas éduqués ou entraînés. Ainsi, les enfants peuvent aisément se servir des ces équipements, ce qui contribue encore davantage à leur délégitimation aux yeux de l'opinion publique.

- **facilité de transport et de dissimulation** : les armes légères peuvent très facilement être transportées vers les zones de conflit soit à l'unité par des combattants qui s'infiltreront sur ce territoire avec armes et bagages, soit en grande quantité, quelque soit la nature du livreur (société dûment enregistrée, État étranger ou trafiquant) dans des véhicules légers, des camions, par train ou par bateau. Les containers standardisés, extrêmement délicats à surveiller pour les services nationaux de répression des trafics, sont devenus l'archétype de l'emballage des cargaisons d'armes légères.

- **dissémination des armes appartenant aux forces armées, services de police et civils** : à la différence des équipements lourds dont la possession est l'exclusivité des forces armées, les armes légères peuvent être détenues par des forces de police, de sécurité et paramilitaires, ainsi que par des civils qui en sont les détenteurs légaux ou illégaux. Dans certains pays, il existe même une véritable culture populaire relative aux armes légères :

- Les États-Unis, où la détention de telles armes est un droit garanti par la Constitution, représentent le marché libre le plus important au monde ;

- La France est le pays d'Europe où circule le plus grand nombre d'armes à feu (tradition de la chasse, "souvenirs" de la Résistance ou des conflits coloniaux).
- sur tous les continents des cultures entières assimilent la possession d'armes à un symbole de puissance et de virilité, en même temps qu'une nécessité pour assurer l'autoprotection de sa communauté ou de ses intérêts en l'absence de structures étatiques adaptées.

- **légalité** : la puissance de feu des armes légères augmente considérablement du fait des progrès techniques, et confère aujourd'hui une forte capacité meurtrière à des groupes réduits d'individus.

- **faible coût et disponibilité** : compte tenu de leur simplicité de fabrication, de nombreux pays disposant d'un minimum d'équipements industriels sont en mesure fabriquer des armes légères en grand nombre. Il s'avère de plus encore plus aisé de réaliser les munitions qui permettent aux armes correctement entretenues de bénéficier d'une longévité opérationnelle exceptionnelle. Par ailleurs, l'existence de stocks considérables d'armes - plusieurs millions (cf. tableau ci-après) - conduit à constater leur disponibilité matérielle pour être transférées si nécessaire vers un théâtre d'opérations pour des coûts dérisoires, quand ce qui arrive le plus souvent, elles ne sont pas déjà dans la zone de conflit.

En effet, l'histoire des guerres modernes démontre que les zones de conflits de la Seconde guerre mondiale, de la décolonisation, de la Guerre froide et des conflits actuels se superposent souvent. Ainsi, certains stocks d'armes légères existaient sur place avant même l'éclatement du conflit.

---

## NOTES

(1) En 2001, les Nations Unies ont organisés une conférence Internationale sur le commerce illicite des armes sous tous ses aspects (New York - 9-20 juillet 2001). Vous trouverez le rapport de la Conférence sur le site Internet de l'ONU ( <http://www.un.org> )

(2) Bernard Adam, "Armes légères, destructions massives : Vers un meilleur contrôle du commerce de mort", in *Le Monde Diplomatique*, avril 1998.

(3) K. Krause, "The Challenge of Small Arms and Light Weapons", Conférence 19-21 octobre 1998, <http://www.isn.ethz.ch>